

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31496**

### Intitulé

MASTER : MASTER Information, communication (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université de Bourgogne - Dijon, Université Clermont Auvergne, Université de Franche-Comté - Besançon, Université Haute Alsace - Mulhouse, Université de la Réunion, Université de Lorraine, Université de Poitiers, Université de Strasbourg, Université de Toulon, Université Grenoble Alpes, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Lumière - Lyon 2, Université Paris 13, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Rennes 2, Université Toulouse 1 Capitole, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université de Corse - Pasquale Paoli, Université de Lille, université de Nice, Sorbonne Université	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam, Directeur de l'établissement

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conception, coordination et mise en œuvre des politiques et stratégies de communication et de diffusion de l'information
- Participation à la réflexion stratégique sur la complémentarité des outils au service de la politique de communication.
- Sensibilisation des acteurs de la structure à la pertinence des actions de communication en vue de la mise en place d'une politique de marque
- Accompagnement des équipes managériales dans la conduite de projets ou de changement
- Veille informationnelle et stratégique dans le but de conseiller la direction et les services de communication
- Participation aux processus d'audit stratégique
- Elaboration, planification, coordination, suivi et évaluation des plans et actions de communication interne/externe
- Conception de messages de communication
- Développement et valorisation de la culture de l'entité
- Mise en place d'une stratégie et de moyens de gestion des relations avec les publics, les usagers, les administrés ou les clients de l'organisation
- Construction et suivi des réseaux de collaboration interne et externe
- Elaboration de réponses à des appels d'offre
- Management d'une équipe
- Gestion budgétaire
  - Maitriser les processus nécessaires à la conduite d'une réflexion stratégique de communication globale
- Mobiliser les outils et moyens adaptés pour piloter et déployer un plan d'actions de communication
- Identifier les forces, les faiblesses, les moyens et l'environnement d'une organisation afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.
- Suivre l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation en actualisant ses connaissances par une veille dans son domaine
- Gérer une situation de crise mettant en jeu l'institution/l'organisation et sa marque
- Mobiliser les techniques de production de supports (écrits, visuels, audiovisuels, multimédias) afin de mettre en œuvre les stratégies retenues
- Réaliser et/ou superviser la réalisation de différents supports et outils de communication
- Piloter la coordination des ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet communicationnel.
- Concevoir des tableaux de bord et identifier des indicateurs pour évaluer l'efficacité de dispositifs préalablement élaborés
- Connaître et appliquer les procédures nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche qualité
- Connaître et appliquer les procédures nécessaires à la conduite d'un audit de communication.
- Conduire une analyse en vue de réaliser une recommandation stratégique et/ou opérationnelle à l'attention d'un client interne ou externe
- Communiquer et interagir avec les médias

- Comprendre les fondements des stratégies d'alliance et de recommandation
  - Connaître et appliquer les principes de constructions et de suivi de budgets
  - Maîtriser les bases juridiques et les principes éthiques liés aux métiers de la communication,
  - Comprendre les contextes socio-professionnels, culturels, nationaux et internationaux pour déployer une stratégie et des moyens de communication, adaptés
  - Fédérer, en mode hiérarchique ou transversal, des équipes de communication
  - Contribuer aux processus RH, notamment au recrutement et à la formation des équipes
  - Motiver des collaborateurs et managers autour d'un projet de communication à déployer
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
  - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
  - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
  - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
  - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
  - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
  - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
  - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
  - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

*Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.*

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- J : Information et communication
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- O : Administration publique
- S : Autres activités de services
- Conseiller-e ou consultant-e en communication
- Chargé-e de communication externe, interne
- Chargé-e de médiation scientifique
- Chargé-e de médiation culturelle
- Responsable des relations externes, internes, des relations publiques ou des services de presse
- Webmaster éditorial (entreprises, collectivités)
- Chargé de relations internationales
- Community manager
- Animateur de réseau (d'acteurs sociaux)
- Animateur de territoire
- Chargé d'études et de recherche en communication
- Chargé(e) de production
- Chef de projet multimédia et/ou audiovisuel
- Concepteur de supports pour l'e-learning
- Consultant négociateur
- Directeur webmarketing / Chef de projet webmarketing
- Webdesigner

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**E1103** : Communication

**E1104** : Conception de contenus multimédias

**E1106** : Journalisme et information média

**K2401** : Recherche en sciences de l'homme et de la société

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composants de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31496 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention</li><li>- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine</li></ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31496 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale</li><li>- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines</li><li>- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines</li><li>- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux</li><li>- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation</li></ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31496 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</li><li>- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31496 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles</li> <li>- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe</li> <li>- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation</li> <li>- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.</li> <li>- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements</li> </ul>
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018  
 Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016  
 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, arrêté du : 10/06/2016  
 Ecole Normale Supérieure de Lyon, arrêté du : 23/05/2016  
 Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016  
 Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016  
 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017  
 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017  
 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017  
 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018  
 Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015  
 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018  
 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018  
 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018  
 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018  
 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016  
 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016  
 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016  
 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016  
 Université Nice, arrêté du : 29/05/2018  
 Université Paris 13, arrêté du : 05/10/2015  
 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017  
 Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016  
 Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018  
 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017  
 Université Toulouse 1 Capitole, arrêté du : 23/05/2016  
 Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016  
 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018  
 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015  
 Université Nice , arrêté du : 29/05/2018

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

#### Références autres :

#### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

#### Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Cnam Paris](#)

[École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques](#)

[Ecole Normale Supérieure de Lyon](#)

[Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

Université de Franche-Comté - Besançon

Université de Haute Alsace - Mulhouse

Université de la Réunion

Université de Lorraine

Université de Poitiers

Université de Strasbourg

Université de Toulon

Université Grenoble Alpes

Université Jean Monnet - Saint Etienne

Université Jean Moulin - Lyon 3

Université Lumière - Lyon 2

Université Paris 13

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10

Université Paul Sabatier - Toulouse 3

Université Paul Valéry - Montpellier 3

Université Rennes 2

Université Toulouse 1 Capitole

Université Jean-Jaures - Toulouse 2

Université de Corse - Pascal Paoli

Université de Lille

Université Nice

**Lieu(x) de certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

**Historique de la certification :**